

Canadian Forces Support Unit (Ottawa)
Major-General George R. Pearkes Building
101 Colonel By Drive
Ottawa, ON Canada K1A 0K2



Unité de soutien des Forces canadiennes (Ottawa)
Édifice Major-général George R. Pearkes
101, promenade Colonel By
Ottawa (Ont.) Canada K1A 0K2

7331-1 (Sr Mgr, PSP)

10 May 2016

Distribution List

PSP MILITARY HOUSING PET POLICY

Dear members,

This letter is to inform all occupants of the new pet policy that will be effective 01 June 2016.

PSPMH Board of Directors has determined that a more robust and consistent pet policy is required for all occupants in PSPMH. In the past several years, PSPMH has experienced several incidents of significant damage, air quality issues, and complaints as it pertains to occupants' pets. To bolster a sense of wellness within the military housing community, CFSU(O) Cmdt in conjunction with PSPMH support has initiated the following changes to the Pet Policy in order to maintain a relevant and enforceable standard.

Effective 01 June 16, PSPMH is limiting occupants to two (2) domestic pets per household, of which can be one cat & one dog, two dogs, or two cats. This policy is meant to be flexible enough to give occupants a choice in their pet ownership while respecting local municipal by-laws

7331-1 (Gest sup, PSP)

mai 2016

Liste de distribution

POLITIQUE SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE - LOGEMENTS MILITAIRES DU PSP

Chers membres,

La présente vise à informer tous les occupants de la nouvelle politique sur les animaux de compagnie qui entre en vigueur le 1^{er} juin 2016.

Le Conseil d'administration des logements militaires du PSP (LM PSP) a déterminé qu'une politique plus robuste et uniforme concernant les animaux de compagnie devait être appliquée dans les LM PSP. Ces dernières années, il y a eu plusieurs cas de grands dommages ainsi que des plaintes liés aux animaux de compagnie, sans oublier les problèmes associés à la qualité de l'air. Pour favoriser le mieux-être des membres de la communauté, le cmdt de l'USFC(O) et les services de soutien des LM PSP ont modifié comme suit la politique sur les animaux de compagnie, afin de maintenir une norme pertinente et applicable.

Dès le 1^{er} juin 2016, seuls deux (2) animaux de compagnie par logement seront autorisés dans les LM PSP, ces animaux pouvant être un chat et un chien, deux chats ou deux chiens. La politique se veut assez souple pour permettre aux occupants de choisir leurs animaux de compagnie et elle respecte en même temps les

and CFSU (O) PSPMH occupancy agreement. Current PSPMH occupants that are not compliant with said new policy may be "grandfathered" with the number of pets they possess. In order to be "grandfathered" and be exempt from this policy, the occupant must forward a written request to the PSPMH office and state the number of animals and breeds they have. A written request to have an exception to this policy must be forwarded by 30 May 2016.

The PSPMH pet guidelines will be incorporated in the CFSU(O) Standing Orders and Occupancy Agreement. This will ensure that the guidelines are binding and establish CFSU (O) support in terms of managing infractions.

Sincerely,

D. Vermeersch A/cmdt
D. Vermeersch
Colonel
Commandant

Action

CFSU (O) PSP Mgr
PSPMH Property Mgr

Info

PSPMH Residents
CFSU (O) Sr Admin O
CFSU (O)/NDHQ CWO

règlements municipaux et la convention d'occupation. Les occupants actuels qui ne respectent pas la nouvelle politique peuvent bénéficier de droits acquis relatifs au nombre d'animaux de compagnie qu'ils ont. Pour bénéficier de ces droits et être exemptés de cette obligation, les occupants doivent présenter, avant le 30 mai 2016, une demande écrite au bureau des LM PSP et y indiquer le nombre d'animaux qu'ils possèdent ainsi que la race de ceux-ci.

Les lignes directrices sur les animaux de compagnie des LM PSP seront intégrées à la convention d'occupation et aux ordres permanents de l'USFC(O). Ainsi, elles seront obligatoires et un soutien en matière de gestion des infractions sera apporté à l'USFC(O).

Sincères salutations,

Pour exécution

Gest. PSP USFC(O)
Gest. immobilier, LM PSP

Pour information

Résidents des LM PSP
O Admin sup USFC(O)
Adjud USFC(O)/QGDN